

Nous avons raison !!! Maintenant ça suffit !!!



J'en ai assez d'entendre, à chaque fois, « ça n'avait rien avoir avec le service, c'était seulement personnel ».

Christophe CASTANER, Ministre de l'Intérieur sur le suicide

L'intersyndicale-association avait organisé des marches contre le suicide dans diverses villes de France le 12 mars 2019.

Ce matin le Ministre de l'Intérieur a pris la parole à l'hôpital des Gardiens de la Paix à Paris sur le sujet et des membres de notre intersyndicale-association étaient présents.

Le Ministre de l'Intérieur nous a donné raison, en reconnaissant que notre institution a sa part de responsabilité dans la mort de nos collègues, qu'il fallait réagir en urgence et il a « affirmé haut et fort que le suicide dans la police et la gendarmerie ne sera jamais une fatalité ».

Monsieur CASTANER a présenté en plan d'urgence :

- Ecoute téléphonique 24H/24 pour signaler les risques ;
- Réunions et séances de formation pour sensibiliser chacun ;
- Travail transversal avec psychologues, médecine préventive, assistants sociaux.

Ainsi qu'un plan de prévention :

- Simplifier les systèmes actuels et les rendre plus accessibles à tous ;
- Améliorer notre suivi psychologique, médical et social, dans la durée, en particulier pour les agents les plus exposés.

Pour l'intersyndicale-association cela est une première étape. Nous avons des propositions concrètes à soumettre à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, pour qu'en France nous réussissions, comme la police au Québec, à faire chuter le taux de suicide de notre profession de 80%.

L'institution police nous pousse au suicide, comme l'institution France Telecom devenu Orange, a poussé au suicide ses salariés de 2008 à 2009 (19 suicides et 12 tentatives), à cause d'un climat professionnel anxiogène et un management par la terreur.

Le PDG de France Telecom de l'époque avait lui aussi pris des mesures similaires à celle de Monsieur CASTANER : une hausse de 10% des médecins du travail, recrutement de 100 responsables des ressources humaines de proximité et mise en place d'un numéro vert d'écoute avec des psychologues extérieurs à l'entreprise.

A la différence de la Police Nationale, les dirigeants de France Telecom, y compris le PDG, ont été démis de leurs fonctions.

A la différence de la Police Nationale, ce n'est pas France Telecom, qui a enquêté sur elle-même.

A la différence des « harceleurs » de la police, ils vont passer en correctionnel pour harcèlement moral et complicité de harcèlement moral, avec un procès qui va commencer le 6 mai 2019 et devrait finir le 2 juillet 2019.

Nous espérons que Monsieur CASTANER n'était pas dans une campagne de com' mais a bien une volonté de s'occuper de ce fléau.

Nous insistons sur l'**impérieuse nécessité d'être reçus** aussi bien par Monsieur le Ministre de l'Intérieur que Madame l'Inspectrice Général de l'Administration, pour présenter NOS propositions qui sont, ELLES, bâties sur les remontées de terrain, notamment réformer le système de management et un programme de soutien psychologique et social.